

opinion politique, une question de bon droit et qu'il devait à tous de fournir des preuves sur lesquelles le gouvernement était coupable. M. de Lermina a raconté la démarche faite par quelques gardes nationaux auprès du gouvernement, à l'hôtel-de-ville et la négation absolue qu'aurait faite M. de Fochefort qui avait reçu la députation. Il a ajouté : Il faut que la vérité soit éclaircie et que M. Puyat, s'il est coupable soit puni, car les défenseurs de Paris, devant un événement si désastreux, pourraient craindre d'avoir à tirer non-seulement sur des Prussiens, mais sur des Français. Là-dessus, explosions de cris dans la salle, l'orateur ne peut plus continuer et les manifestations ne se calment que lorsque le président provisoire, M. Ratisbonne, déclare qu'à son avis, jamais une armée française ne viendrait attaquer Paris, combattant pour le salut du pays et que celui qui avait livré 85,000 Français dans Sedan, à l'ennemi, ne trouverait jamais plus une armée française pour soutenir ses prétentions, quelles qu'elles fussent. Après l'incident, la parole est donnée à M. Cornuschi, le héros du plébiscite. M. Cornuschi, à un accent italien très-marqué, il parle avec une certaine lenteur, mais il a une singulière connaissance des délicatesses, des finesses de notre langue. Sa parole est sobre, incisive, un peu gouailleuse, mais en même temps pleine de tact et de mesure et c'est avec une adresse consommée que l'orateur a présenté la question qu'il voulait traiter. Il s'agit des décorations qu'il considère comme incompatibles avec un Gouvernement républicain.

Tout le monde, dit l'orateur, reconnaît le peu de valeur de ces décorations princières qui ne sont que des signes de vaselage et de corruption. Mais pour la Légion d'honneur, on lui fait place à part, bien à tort, car la Légion d'honneur est une ovation du Consulat, cette ovation du premier Bonaparte qu'on a trop exalté et dont il faut beaucoup rabattre. Cette création a été purement et simplement un instrument de despotisme. Ces grades de chevalier, d'officier, qui classaient l'honneur sont indignes des citoyens d'une République. Voyez si la Suisse, si les Etats-Unis ont des ordres de chevalerie. Washington, Guillaume-Tell ont-ils été décorés. C'est l'opinion publique qui est la vraie récompense du citoyen qui se dévoue à son pays. Et, ajoute l'orateur, le général Trochu a exprimé le même avis dans des termes identiques, il y a quelques jours, dans la lettre à ce sujet du général Ducrot. Je n'ai pas l'honneur de le connaître, mais on m'affirme que répondant à quelqu'un qui s'étonnait qu'il portât ses décorations en professant sur cette matière une telle opinion, il aurait dit : « Que voulez-vous, si je les ôtais, mon entourage prendrait mon action pour un blâme tacite. »

Je ne voudrais pas, continue l'orateur, supprimer avec violence une habitude trop enracinée et légitimement chère à beaucoup de personnes présentes dans cette assemblée, la croix à pour la plupart d'entre elles, été bien méritée, et les despotes qui avaient tant d'abus à faire passer, se seraient bien gardés de ne pas placer ce grand moyen d'action chez les plus dignes et par conséquent, les plus capables de les soutenir, mais il faut par la persuasion, faire revenir peu à peu l'opinion publique et ramener la République à de vraies mœurs républicaines. Que l'on fasse comme a fait aujourd'hui un abonné du *Siècle* qui souscrivait aux bureaux de ce journal pour l'acquisition de canons nouveaux, a envoyé avec ses cent francs, sa médaille du Mexique. Que chacun ôte de sa boutonnière la décoration qu'il a loyalement gagnée, et bientôt personne ne l'ambitionnera.

Ce discours humoristique et semé de traits, a été accueilli par les applaudissements énergiques. On a demandé l'impression. — Ne me décorez pas, a dit Cornuschi. — Mais le président fait observer que l'impression n'était pas une décoration, que c'était un moyen de répandre un discours utile et auquel du reste, il serait répondu.

Correspondance particulière.

du Journal de Roubaix

Tours, 31 octobre.

Un nouveau désastre, et plus terrible que celui de Sedan, vient de frapper la France. L'armée de Bazaine a capitulé. Metz appartient aux Prussiens. Il y a au fond de cette catastrophe un mystère qui nous sera révélé sans doute prochainement. Si le gouvernement a entre les mains les pièces du procès et que ce soit en pleine connaissance de cause qu'il ait publié la proclamation répandue hier dans toute la France, alors la vérité dépasse tout ce que nous avions pu imaginer d'affligeant. Bazaine aurait trahi la France !

Il est des hontes que la conscience publique se refuse à accepter pour vraies, jusqu'à ce qu'il en soit fait pour ainsi

dire, une double démonstration : La capitulation de Metz est de ce nombre. L'opinion veut être complètement éclairée, jusque-là, elle pourra espérer que la France seule sera sauvée.

Elle se montre incrédule à une défaillance subite de ce chef qui a fait tant de prodiges, car nous en arriverons à supposer que toutes les merveilles accomplies devant Metz ont existé en partie dans l'imagination des faiseurs de nouvelles.

Notre esprit a perdu sa boussole : où est le vrai, où est le faux, où est le juste, où est l'injuste ? L'indiscipline, qui a tout envahi, tout perdu ou du moins tout compromis, semble s'attaquer aussi à la raison et nous voyons qu'autour de nous on déraisonne à qui mieux mieux. Nous n'osons pas, pour notre part, porter un jugement aujourd'hui, tant la grandeur du désastre nous épouvante, et si Bazaine a trahi, il a eu autour de lui tant de complices que nous voulons attendre pour les compter.

L'effet de cette catastrophe est immense : en France, elle a déjà produit un saisissement général ; à Paris, elle va, nous en sommes certains, provoquer une explosion de colère et de rage. Reste à savoir quelle influence elle va exercer sur les négociations conduites par M. Thiers. Une victoire des Français aurait peut-être rendu les Prussiens plus conciliants. Cette capitulation, plus désastreuse que trois batailles perdues, va sans doute leur inspirer de nouvelles exigences.

La question que tout le monde se pose en France aujourd'hui est celle-ci : Faut-il et pouvons-nous continuer la guerre ?

Il y a là une double question : convient-il de continuer la résistance ; cette résistance est-elle possible ? Sur le premier point, nous n'avons pas à nous prononcer ; c'est une affaire de sentiment, d'opinion. Chacun jugera à sa façon selon qu'il comprend la dignité du pays ; mais sur le second point, l'hésitation nous paraît impossible.

Quoi, nous avons encore une population de 20 millions d'habitants qui n'a pas été visitée par l'ennemi : sur le territoire incomplètement occupé par les Prussiens, il y a plus d'un million d'hommes valides que la soif de la vengeance rend prêts à tous les sacrifices ; nous avons des hommes, des armes, de l'argent, et l'on demande encore si nous pouvons lutter !

La France est donc tombée bien bas, qu'une pareille hypothèse se produise au grand jour sans soulever un *tollé* général. Les Gaulois d'autrefois n'avaient qu'une crainte, c'était de voir le ciel tomber sur leurs têtes. Leurs descendants, quand ils sont réunis par groupes de population de 30, 40 et même 50,000 âmes, en sont à trembler devant un millier de Prussiens !

Si la France a peur, qu'elle tende les mains : la Prusse va lui attacher les menottes. Elle n'aurait même pas le courage de Sardanapale qui pour ne pas subir l'outrage du contact de l'ennemi, se brûla avec toutes ses richesses ! Non, nous ne voulons pas adhérer à une telle honte.

Nous sommes loin d'approuver tout ce que font et ordonnent M. Gambetta et ses amis : nous pensons que les deux dernières circulaires sont empreintes d'un sentiment de colère, et peut-être ce n'est pas ainsi que les ministres auraient dû parler ; mais en vérité, nous aimons mieux cette colère que le ton de la résignation.

M. Gambetta a une formidable tâche à remplir ; aujourd'hui, elle se simplifie : qu'il laisse de côté la politique ; qu'il fasse fermer tous les lieux de réjouissance, que le drapeau tricolore se voile de deuil partout ; qu'il donne un fusil à tous les hommes valides, qu'il réunisse par grands corps toute cette population qui, armée, voudra combattre ; qu'il instruisse, qu'il discipline ; qu'il tourne vers l'œuvre de vengeance toutes les facilités de la nation ; ce n'est plus de la revendication des libertés politiques qu'il s'agit aujourd'hui, mais de la revendication de l'honneur.

Il faut sauver l'honneur de la France. M. Gambetta ! Faites appel à tous les hommes de cœur ; ne regardez pas de trop près la nuance de leur drapeau. On peut être un bon français et hardiment résolu sans être un républicain de la veille. Prenez la tête, nous vous suivrons.

CH. CAHOT.

Extraits des Journaux

sur la Capitulation de Metz

On lit dans l'Union, de Tours : La nouvelle de la capitulation de Metz est tombée hier comme la foudre. Elle a produit dans toutes les âmes un vif saisissement : on avait espéré que le maréchal Bazaine pouvait tenir quelque

temps encore. Une dépêche de M. le ministre de l'intérieur, placardee hier soir à Tours, n'a pas démenti la sinistre nouvelle. Le gouvernement, tout en nous déclarant qu'il ne sait rien de certain sur cet événement qu'il appellerait un « désastre », laisse voir une véritable émotion. La capitulation de Metz en ce moment serait une telle aggravation de nos malheurs qu'on ne voudrait pas y croire. Pour s'expliquer la reddition de cette place, il faudrait que l'impossibilité absolue d'une plus longue résistance fût démontrée, car, au point où en est la France, quelques jours de plus dans la résistance auraient été de plus grand prix. La dépêche de M. Gambetta est frémissante, et les mots qui la terminent sont menaçants. Nous aurions aimé plus de calme en présence de ce surcroît d'épreuves. La modération sied à la force, et nous avons besoin de rester unis quand un nouveau deuil vient s'ajouter aux deuils de la patrie. — Poujoulat.

Après une analyse de la circulaire Gambetta, la Gazette de France s'exprime ainsi : Que signifie cette parole de colère ? M. Gambetta en dit évidemment trop ou trop peu. Bazaine a-t-il trahi ? Les autres commandants des forteresses qui se sont rendus, ont-ils trahi ? En dehors de Sedan et de Bonaparte, y a-t-il eu d'autres capitulations « scélérates » ?

Voilà, puisqu'il le sait, sur quoi M. Gambetta doit s'expliquer ouvertement, franchement. L'heure des ménagements est passée. C'est la vérité vraie qu'il faut à la France, et M. Gambetta comprendra d'autant mieux qu'il doit aux Français cette vérité toute entière, que le pays, dont il tient les destinées par le pouvoir à peu près dictatorial qu'il exerce, lui demandera à lui qui n'a pas voulu d'une Assemblée, à lui qui a repoussé la réunion des députés, ce qu'il a fait pour secourir Metz, Schlestadt et Soissons ; ce qu'il a fait en trois semaines d'organisation militaire. La grande responsabilité qui pèse sur lui, comme ministre de la guerre et de l'intérieur lui impose impérieusement le devoir de s'expliquer nettement.

Maintenant, quand M. Gambetta dit : « Les plus effroyables infortunes » ne nous abattront pas, il a raison. La France ne doit pas se laisser abattre ; mais ce n'est pas par des mots emphatiques qu'elle doit se préparer à supporter ses infortunes, se disposer aux plus patriotiques sacrifices, c'est par le recueilliement dans un examen vrai de notre situation.

M. Gambetta semble n'avoir qu'un objectif : la République. Nous ne sommes préoccupés, nous, que du sort de la France, dont il ne prononce même pas le nom sacré dans une pareille circonstance. Il faut avoir du courage pour ne penser qu'à la forme du gouvernement en face d'une aussi « effroyable infortune. »

On écrit des environs de Metz :

Les Allemands ont occupé les forts le 29 à dix heures du matin ; à quatre heures, ils sont entrés dans la ville ; la garde a déposé les armes aux pieds du prince Frédéric-Charles. Les autres troupes ont été désarmées en ville.

Les Prussiens ont pris trois maréchaux, soixante-six généraux, 6,000 officiers, cent-soixante-treize mille hommes, quatre cents canons, et cent mitrailleurs. Les officiers seront traités comme les soldats et ne seront pas relâchés sur parole.

Voici quelques prix des vivres pendant les derniers jours : le sucre, 60 fr. le kilogramme ; le sel, 30 fr. le kil. ; un jambon, 300 fr. ; une seule pomme de terre, 45 c. ; un oignon 60 c. ; un petit cochon pris au Prussien s'est vendu 748 fr.

Depuis cinq semaines, les médicaments manquaient. Il y a 19,000 malades et blessés, 35,000 personnes ont péri pendant le siège.

Quand les habitants ont appris la reddition ils étaient furieux.

La garde nationale a refusé de rendre ses armes. Un capitaine de dragons et ses hommes ont juré qu'ils aimaient mieux mourir que de se rendre. Le rédacteur du Journal de Metz, feuille républicaine, s'est mis à parcourir la ville à cheval en criant qu'il fallait faire une sortie et mourir glorieusement.

Il était suivi d'une dame qui chantait la Marseillaise. On a enfoncé les portes de la cathédrale. Le tocsin a été sonné toute la nuit. Trois coups de pistolet ont été tirés sur le général Coffiniers. La foule a été dispersée par deux régiments de ligne. La ville a été sur pied toute la nuit.

L'armée de Bazaine a perdu 42,000 hommes depuis le 18 août. Les Prussiens ont pris, dit-on, 40 millions. Les habitants s'attendaient toujours à l'arrivée d'une armée de secours, mais l'armée n'espérait plus.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

L'Army and Navy Gazette annonce qu'un vaste plan d'organisation de l'armée en ce moment l'objet des délibérations du gouvernement anglais, et que ce qui appelle tout particulièrement la préoccupation du ministre, c'est la milice. Il agit pour l'Angleterre, dit ce journal, d'avoir une milice réellement forte et parfaitement organisée. Ces mesures tendent à faire croire que l'Angleterre commence à appréhender sérieusement les succès militaires de la Prusse.

Simple question : Pourquoi la signature de l'amiral Fourichon n'a-t-elle pas été apposée au bas de la proclamation de Gambetta exprimant l'indignation causée, au gouvernement de Tours, par la capitulation de Metz.

Les nouvelles que l'on reçoit de Paris, sont généralement rassurantes : La souscription faite par la garde nationale pour l'achat de canons, marche bien et promet un bon résultat. On parle de 1,500 canons qui seraient disponibles sous peu de temps.

Les munitions de guerre pour le siège de Sébastopol qui a duré onze mois, étaient de moitié moins considérables que celles dont Paris peut disposer. Le château de Saint-Cloud, n'est pas, comme on l'avait dit d'abord, complètement détruit ; une aile seulement de cet édifice a été incendiée.

Il paraît que M. Louis Blanc a trouvé des balles explosibles sur quelques prisonniers bavarois. La Prusse, on l'a déjà constaté trop souvent, emploie avec succès ces terribles engins que l'état-major ennemi se fait gloire d'avoir adoptés.

Une dépêche de Beaune du 31 octobre, dit que, le 30, pendant la défense de Dijon, le colonel Fauconnet a été blessé mortellement.

La Gazette d'Augsbourg signale l'irritation de jour en jour plus grande et plus visible de la population de Strasbourg. A chaque instant des soldats allemands sont trouvés assassinés. Ce sont surtout les Badois qui excitent la colère des habitants et sont frappés de préférence. Notre excellent confrère german rappelle à ce sujet les générosités de la nation allemande en faveur de la noble cité, et paraît fort indigné de tant d'ingratitude.

Le même journal déclare que le siège de Lyon est absolument nécessaire afin d'empêcher les forces qui s'organisent dans notre ville et les régions voisines d'aller au secours de Paris et de concourir à la défense de la France.

Le numéro du 23 prétend que l'armée du général Werder, après avoir pris et occupé Dijon, se rendra à l'armée du général Von der Thann, qui doit, d'Orléans, descendre sur Bourges et occuper cette position importante.

Voici la proclamation qu'a publiée M. Marie, colonel de la garde nationale à Marseille :

« Citoyens, Notre but à tous est le même ; nous avons tous la même opinion ; nous voulons que nos efforts concourent au même but ; nous voulons chasser l'ennemi, renvoyer l'étranger du territoire ; nous voulons vivre libres ou mourir en combattant. Faisons trêve à toutes dissensions, afin que ce que nous avons de forces vives serve à l'organisation des armées républicaines. Vive la France ! Vive la République ! L'arrivée à Marseille de M. A. Gent, amènera certainement le calme et mettra un terme aux complots des républicains exaltés. »

On sait que les Prussiens ont contracté l'habitude de se promener dans les campagnes avec le plus grand sans façon. Hier, dans la matinée, cinq hussards ennemis parcourent tranquillement la route de Bonnières, entre Mantes et Vernon. Tout à coup, ils ont entendu des coups de fusil ; deux de leurs chevaux ont été tués et un homme de blessé. Des mobiles de Louviers, placés en embuscade, venaient de leur apprendre qu'il y avait danger à se livrer à des promenades de ce genre. Les mobiles se sont précipités sur les hussards et ils ont fait trois prisonniers qu'ils ont conduit à Vernon. L'un de ces prisonniers, qui est un tout jeune homme, versait d'abondantes larmes ; les deux autres ont conservé une attitude énergique. Ces trois prisonniers ont été amenés hier soir à Rouen. Un éclaireur de la garde nationale à cheval, M. Vaussard fils, négociant au Havre, a fait prisonnier un uhlan.

LA CIVILISATION PRUSSIENNE

Divers journaux ont annoncé dernièrement que les Prussiens, pour assurer la libre circulation des trains de chemins de fer dans les contrées par eux envahies, obligeaient les habitants notables à monter sur les locomotives, et les plaçaient à l'endroit le plus exposé en cas de dérèglement. Voici des documents authentiques et malheureusement trop probants à ce sujet.

C'est d'abord le numéro du vendredi 21 octobre 1870, du *Moniteur officiel* du gouvernement général de Lorraine et du préfet de la Meurthe, publié par ordre du commissaire civil de la Lorraine, sortant de l'imprimerie militairement occupée (sic) de Hinzelin et C^e, à Nancy. A la première colonne de la partie officielle se trouve l'arrêté suivant :

« Nancy, le 18 octobre 1870. Plusieurs endommagements (sic) ayant eu

lieu sur les chemins de fer, M. le commandant de la troisième armée allemande a donné l'ordre de faire accompagner les trains par des habitants connus pour leur conduite de considération générale. On placera les habitants sur la locomotive, de manière à faire comprendre que tout accident causé par l'hostilité des habitants traversera en premier lieu leurs nationaux. MM. les préfets sont priés d'organiser, d'accord avec la direction des chemins de fer et les commandants d'étapes, un service régulier d'accompagnement.

Le commissaire civil de Lorraine, Marquis de Villers.

Voici maintenant comment s'exécute le service régulier d'accompagnement. On envoie aux habitants notables un ordre imprimé ainsi conçu :

(Nous en avons un entre les mains) Nancy, le 23 octobre 1870.

Monsieur est invité à se rendre à vue de la présente, à la gare du chemin de fer de Nancy, à la disposition du sous-préfet, pour accompagner par mesure de sûreté le train partant à heures minutes pour.

En cas de refus, la gendarmerie procédera à la contrainte par corps. Le commandant d'étape.

Et voici que les notables habitants sont contraints par corps au service régulier d'accompagnement.

M. Isoard, procureur général près la cour d'appel de Nancy, a été conduit par deux gendarmes et placé sur la locomotive du train prussien, entre le chauffeur et le mécanicien. Il a été dirigé sur Lunéville. Le lendemain, à cinq heures et demie du matin, il reprenait sa place sur la machine avec le procureur de la République de cette ville.

Le jour suivant, c'était le tour de M. Pierrot, président de chambre, M. Tulpain, juge, M. Roussaint, avocat, etc.

On présume bien que le tour des femmes et des enfants viendra. Est-ce que le commandant d'étape prussien respecte l'âge ou le sexe ?

Du reste, ces mesures n'ont rien qui doive nous surprendre. Un fonctionnaire civil a dernièrement parlé avec des généraux prussiens ; il leur parlait d'humanité et de civilisation. Les Prussiens ont haussé les épaules, et l'ont prié de parler d'autre chose ; ils ne comprennent pas.

Il y a dans l'histoire certains hommes que chacun prononce avec effroi et dégoût ; nous espérons bien que l'histoire enregistrera le nom du marquis de Villers, commissaire civil prussien.

Et maintenant, nous supplions tous les journaux européens de reproduire ces quelques lignes. Les Prussiens ont la prétention de faire rayonner leur civilisation dans le monde entier ; il faut que le monde entier connaisse la civilisation prussienne.

(Moniteur.)

UN EPISODE A VERSAILLES

L'Union de la Sarthe publie le récit suivant, dont les données lui sont fournies, dit-elle, par une personne en position de se renseigner exactement et dont elle garantit la véracité.

C'était dans l'après-midi du 10 ou du 11 de ce mois d'octobre courant. Sortie de la préfecture de Versailles à trois heures et demie, le roi Guillaume, le comte de Bismarck et le comte de Moltke — lequel, décidément, n'est pas mort — allèrent inspecter les formidables travaux accumulés par eux au château de Beauregard, dans la plaine des Jardins et les bois de Marnes.

Trois voitures, escortées de lanciers bleus, emportant les augustes personnalités, et avec eux trois ou quatre de ces innombrables princes allemands qui fourmillent à Versailles. On en compte dix-sept, pour le mentionner en passant, au seul hôtel des Réservoirs.

Dans le creux de Bougival, près de la propriété de M^{me} Pascalore, les premiers lanciers, à l'exception de deux, mirent pied à terre.

Une soixantaine de francs-tireurs, embusqués dans les bois de la Colle, Saint-Cloud, ont alors failli avoir une aubaine superbe. Ils ont tiré, sans oser douter, quelques coups de fusil, dont le retentissement pouvait se prolonger loin dans l'histoire. Ils ont déclaré leurs armes sur les trois voitures.

La première celle du roi, complètement vide, a été traversée de balles malheureusement perdues, nous mentionnons cet adjectif malheureusement. Dans la seconde était resté un prince allemand, un Hohenzollern ou un Nassau quelconque ; il est mort le lendemain, et a été expédié au delà de Rhin, dans un cercueil de plomb. Enfin, un autre prince, dans la troisième, a eu la jambe traversée et l'amputation a dû lui être faite depuis. L'auteur de ces lignes, ainsi que tous les Versaillais qui se sont trouvés sur le passage, à son retour, ont pu constater ment vu descendre de la voiture, portant la jambe bandée et ensanglantée, emporté sur un matelas, grâce à son ob